

Coûts économiques de l'illettrisme en Suisse

Une évaluation des données de la recherche Adult Literacy & Life Skills Survey (ALL)

Résumé

Im Auftrag des
Bundesamts für Statistik

Jürg Guggisberg, Patrick Detzel und Heidi Stutz
Berne, Avril 2007

Avertissement

L'Office fédéral de la statistique a récolté en 2003, dans le cadre l'enquête internationale ALL (Adult Literacy and Life Skills), les données exploitées par la présente étude. Il a contribué au financement de ladite l'étude et prêté à ses auteurs son concours en matière d'expertise statistique. Les conclusions de l'étude toutefois n'engagent que ses auteurs.

Résumé

On appelle « illettrisme » une grave déficience en lecture et écriture. Selon cette définition, on trouve en Suisse des personnes adultes qui, bien que de langue maternelle indigène et au bénéfice au moins d'une formation scolaire obligatoire complète, peuvent être qualifiées d'illettrées. Leur statut d'illettré les expose au risque d'exclusion sociale, culturelle et économique. L'illettrisme n'a pas seulement des conséquences fâcheuses pour les individus, mais engendre également des coûts pour l'ensemble de la société.

Estimant que la maîtrise de la lecture et de l'écriture est de première importance pour le fonctionnement de la démocratie, le Conseil fédéral a décidé de lutter activement contre l'illettrisme. L'Office fédéral de la culture a mis sur pied un réseau de réflexion qui se penche sur ce thème. Les organisations faïtières « Lesen und Schreiben », « Lire et écrire » et « Leggere e Scrivere », qui sont associées à ce réseau, ont souhaité disposer d'une étude sur les coûts financiers et sociaux de l'illettrisme et ont demandé à l'Office fédéral de la culture et à l'Office fédéral de la statistique d'en confier le mandat à un bureau spécialisé. On a mandaté le Bureau BASS pour réaliser l'étude.

Les données récoltées par l'Office fédéral de la statistique dans le cadre de l'enquête **Adult Literacy and Life Skills Survey ALL** (Enquête sur la littératie et autres compétences des adultes) constituent une source d'informations adéquate pour réaliser une telle étude. Elles comprennent notamment les indices individuels de performance en lecture. N'y est pas examinée la performance en écriture. Ceci explique pourquoi l'étude du Bureau BASS se concentre sur les indices individuels de performance en lecture pour identifier les illettrés au sein de la population active. L'étude a été précédée d'un projet approuvé par l'Office fédéral de la statistique en mars 2006.

Cadre de l'analyse et questions de recherche

L'analyse se concentre sur l'influence de la déficience en lecture sur les conditions socio-économiques des personnes concernées, et en particulier sur les conditions de leur activité professionnelle. Un bas salaire et la difficulté à trouver un emploi et à le garder peuvent être liés à une faible compétence en lecture, qui peut alors être considérée comme un facteur favorisant des conditions de vie précaires et le recours à l'aide sociale.

En raison de cette constatation, l'étude s'est principalement penchée sur deux questions. Premièrement, quels sont les coûts de l'illettrisme, d'une part, pour les individus en raison du manque à gagner salarial, et d'autre part, pour la société qui cumule le manque à gagner du fisc et les dépenses en matière de sécurité sociale ? Deuxièmement, quels gains ferait-on avec un taux d'illettrisme inférieur ?

Les calculs portent sur les coûts directs à court et moyen terme. En raison de leur grande incertitude, on a exclu de l'analyse les effets à long terme.

Source de données et méthode

Par rapport au **manque à gagner individuel**, l'étude se penche particulièrement sur le niveau de salaire. On examine s'il existe et à combien se monte la différence salariale entre les personnes avec une déficience en lecture et le reste de la population active. Cet examen permet de calculer le manque à gagner individuel et son impact sur l'économie nationale. Si on admet que ce montant total manque à la masse virtuellement imposable, on peut calculer, à l'aide d'un taux plausible d'imposition moyen, la perte des rentrées fiscales.

Du côté des **surcoûts sociaux**, on cherche à savoir si les illettrés dépendent plus que les autres personnes de la sécurité sociale, notamment de l'assurance chômage et de l'aide sociale.

En Suisse, l'**enquête ALL** a interrogé en 2003 environ 5'200 personnes âgées entre 16 et 65 ans et a mesuré leurs performances dans quatre domaines. Deux d'entre eux concernent la littératie : la lecture de textes suivis et la lecture de textes schématiques. Pour chacun des domaines de mesure, et en fonction des performances, on a regroupé les personnes interrogées dans cinq niveaux principaux de compétences. Dans la présente étude, on a qualifié de « faibles lecteurs » les personnes qui n'ont pas dépassé le niveau 1 dans un des domaines de mesure et qui n'ont pas non plus dépassé le niveau 2 dans l'autre.

L'enquête ALL mesure la performance en lecture dans la langue locale sans distinguer si la déficience relève de la maîtrise de la lecture à proprement parler ou de la maîtrise de la langue (qui peut biaiser les performances de lecture des personnes de langue étrangère). Chez les faibles lecteurs, on trouve toutefois aussi bien des personnes de langue maternelle indigène que des personnes de langue maternelle étrangère. L'étude thématise donc aussi bien la déficience en lecture que l'apprentissage de la langue indigène.

Pour mesurer l'influence de l'illettrisme, on a recouru à des méthodes d'analyse multivariée qui permettent d'isoler l'influence de la déficience en lecture des autres variables comme l'âge, la formation, le sexe, l'expérience professionnelle, etc. (OLS-Régression, Three-stages-LS, Logit-Models). On réalise les calculs avec un **modèle de base**, analogue à celui du rapport international ALL, et un **modèle élargi**, comprenant un plus grand nombre de variables.

Comparaison descriptive

20% de la population en âge de travailler, c'est-à-dire environ un million de personnes peuvent, selon notre définition, être qualifiées de faibles lecteurs. 66% d'entre elles ont accompli la moitié au moins de leur scolarité en Suisse et 60% déclarent la langue indigène (la langue du test) comme étant leur langue maternelle. Sans être significativement plus souvent homme ou femme, les faibles lecteurs sont en moyenne un peu plus âgés et nettement moins bien formés. 40% ne possèdent aucune formation professionnelle. Ils sont plus souvent que le reste de la population sans activité professionnelle et ne sont pas non plus à la recherche d'un emploi. Les 600'000 faibles lecteurs qui ont un emploi gagnent nettement moins que leurs collègues et sont plus qu'eux exposés au risque de chômage. Enfin, le statut professionnel et le niveau de formation de leurs parents ont une influence importante sur leur compétence en lecture, faisant de la condition d'illettré une disposition héréditaire (hérédité sociale et non au sens génétique du terme, bien entendu).

Influence de l'illettrisme sur le niveau salarial

On ne peut faire la relation entre l'illettrisme et le niveau de salaire que dans les cas où le revenu des personnes ayant une activité professionnelle est connu et a été relevé (2879 cas). 15% de ces cas sont de faibles lecteurs. Les femmes y sont un peu plus nombreuses que les hommes. Ces personnes ne possèdent en général qu'une formation rudimentaire et sont surreprésentées dans les branches à bas salaire. La condition de faible lecteur est étroitement corrélée à celle d'immigré parlant une langue étrangère (42% de personnes de langue étrangère sont de faibles lecteurs contre 12% de personnes de langue indigène). Elle est également corrélée avec une scolarité en Suisse incomplète (38% de personnes qui ont accompli moins de la moitié de leur scolarité en Suisse sont de faibles lecteurs contre 12% de personnes avec une scolarité complète).

Dans le **modèle de base**, on n'identifie pas d'influence propre de l'illettrisme sur le niveau de salaire indépendamment du niveau de formation. La Suisse à cet égard se distingue des autres pays de l'enquête : le niveau de salaire est chez nous plus étroitement dépendant du diplôme qu'ailleurs.

Les résultats obtenus avec le **modèle élargi**, qui prend en compte un plus grand nombre de variables liées à la profession, ne révèlent pas non plus de relation significative entre le niveau de salaire et le niveau de compétence en lecture, ni entre le niveau de salaire et la maîtrise de la langue locale ou encore la part de la scolarité effectuée en Suisse. On constate cependant que les faibles lecteurs travaillent plutôt dans des branches d'activité qui rétribuent généralement mal leurs employés, et dans lesquelles ni la compétence de lecture, ni la maîtrise de la langue locale ne semblent avoir une quelconque influence sur le niveau salarial.

Influence de l'illettrisme sur les allocations de chômage

Dans cette analyse, on considère aussi bien les personnes ayant une activité professionnelle que les personnes sans emploi. Il s'agit donc d'une population plus importante (3591 personnes). 4,1 % des personnes examinées touchent des allocations de chômage alors que c'est le cas de 8,7% des faibles lecteurs. Le taux est donc presque trois fois plus élevé pour les personnes ayant une déficience en lecture que pour le reste de la population active (3%). Les autres considérations confirment les précédentes analyses.

Si le niveau de formation a une influence sur le salaire, il n'en a pas sur la probabilité de se retrouver au chômage. En revanche, avoir accompli au moins la moitié de sa scolarité en Suisse et maîtriser la lecture a une influence significative sur la probabilité d'être touché par le chômage. Les deux modèles révèlent que les faibles lecteurs sont deux fois plus exposés au risque de chômage que le reste de la population active.

Influence de l'illettrisme sur l'aide sociale

Avec un taux de 1.2%, les données de l'enquête ALL sous-estiment la proportion des personnes en âge de travailler qui recourent à l'aide sociale. On a quand même tenté une analyse parce qu'il est connu d'autres sources que les personnes les moins qualifiées et les immigrés – deux groupes qui comptent beaucoup de faibles lecteurs – sont plus souvent soutenus que le reste de la population par l'aide sociale. On a finalement pu mettre en évidence qu'une maîtrise déficiente de

la langue locale augmente la probabilité d'émarger à l'aide sociale.

Coûts publics

Comme on n'a pas pu identifier une influence directe de l'illettrisme sur le niveau salarial, les effets de l'illettrisme sur les revenus et les impôts ont perdu toute pertinence : aussi bien le manque à gagner que les pertes fiscales se montent à zéro. Il a toutefois été possible de démontrer que l'illettrisme entraîne un surcroît de dépenses dans l'assurance chômage. Pour des raisons liées aux données, il n'a pas été possible de démontrer cette causalité au niveau des coûts de l'aide sociale. Restent alors à évaluer les coûts liés à une moindre intégration au marché du travail. Ceux-ci se composent de coûts directs, les allocations versées par l'assurance chômage, et de coûts indirects, le manque à gagner des chômeurs (différence entre les derniers salaires et les allocations), ainsi que du manque à gagner du fisc (différence entre l'imposition des derniers salaires et celle des allocations).

La proportion de faibles lecteurs parmi les chômeurs est d'environ 36%, soit 48'000 personnes. Comme les faibles lecteurs ont deux fois plus de risques de se retrouver au chômage que le reste de la population active, on estime que la moitié se trouve au chômage précisément parce qu'ils sont illettrés. Ce constat fait et, à défaut de meilleures informations, on parvient à la conclusion que l'illettrisme est responsable d'environ 18% du total des dépenses de l'assurance chômage, soit 1'111 millions de francs.

Le chômage résultant de l'illettrisme a des conséquences financières négatives pour différents groupes d'acteurs qui passent ainsi à côté d'une augmentation non négligeable de leur revenu. D'une part, les personnes avec une déficience en lecture qui se trouvent au chômage auraient un meilleur revenu si elles n'étaient pas illettrées. D'autre part, le reste de la population active et les entreprises paieraient moins de cotisations à la caisse de chômage. Finalement, les pouvoirs publics encaisseraient plus d'impôts.

Si les 24'000 personnes évoquées avaient toutes un emploi, le total de leurs revenus annuels atteindrait environ 1'300 millions francs, soit 390 millions de plus que les 910 millions qu'elles touchent ensemble de l'assurance chômage. Compte tenu des retenues sur les salaires – 19 millions de francs – et des impôts – 74 millions de Fr. –, ces 390 millions se réduisent à **335 millions de francs**, soit environ 14'000 francs de revenu net par personne et par année.

Le reste de la population active économiserait **465 millions de francs** de cotisations à

l'assurance chômage. Si l'on retranche de cette économie la part absorbée par le fisc et la perte de gains des employés des caisses de chômage, en surnombre si le nombre de chômeurs diminue, il reste environ **211 millions de francs**.

Les contributions versées à l'assurance chômage par **les entreprises** diminueraient également de 465 millions de francs. Il n'y aurait pas de retenue à considérer sur l'augmentation correspondante des frais salariaux dans la mesure où l'entreprise ne paie des retenues que si son bénéfice y était au moins égal. Le gain net se situe donc à **465 millions** de francs que l'on peut considérer dans leur totalité.

Les pouvoirs publics, en allégeant leurs contributions à l'assurance de 178 millions et en encaissant environ 127 millions d'impôts supplémentaires, feraient un gain net de **305 millions** de Fr.

En additionnant ces chiffres, une économie globale de **1'316 millions de francs peut être envisagée**.

Conclusion

Ce montant de 1'316 millions de francs reste une **estimation prudente**, dans la mesure où seul l'aspect du chômage – prépondérant en effet mais certainement pas unique – a été pris en compte. Les économies réalisables notamment dans l'aide sociale ne peuvent pas être évaluées, car les données de l'enquête ALL sont insuffisantes pour mettre en relation le recours à l'aide sociale et l'illettrisme. On peut toutefois confirmer qu'à niveau de formation égal, être illettré n'a pas d'influence sur le niveau de salaire.

L'analyse des revenus a été effectuée avec les salaires standardisés. Ce n'est pas la seule manière de mettre en évidence une perte de revenu en raison d'une déficience en lecture. Un faible lecteur peut se trouver à n'exercer que des activités à faible rendement : soit parce qu'il n'a pas d'activité professionnelle à proprement parler (le confinement au foyer est une situation qui touche particulièrement les femmes), soit parce qu'il exerce en solitaire une activité indépendante précaire, soit parce qu'il exerce une activité à temps partiel, selon un mode qu'on lui impose et qui n'est pas celui qu'il souhaite (comme le travail sur appel).

Ces situations ont été évoquées dans nos évaluations descriptives, mais les analyses ne peuvent rien dire sur un plan quantitatif. Voici cependant quelques pistes de recherche à explorer.

Il est difficile d'analyser **les faiblesses de lecture liées à la migration et à différents autres facteurs** à partir des données de l'enquête

ALL. Il est en revanche intéressant de noter que le statut d'immigré ne représente plus un facteur explicatif du niveau de salaire, du risque de chômage ou du recours à l'aide sociale quand la personne immigrée possède des compétences en lecture identiques à celle d'une personne connaissant la langue indigène. L'hétérogénéité de la population immigrée en est une raison.

Une conclusion essentielle de l'analyse est certainement que **l'éradication de l'illettrisme se justifie du point de vue économique dans la mesure où elle entraînerait probablement une réduction** du nombre de chômeurs. La question de savoir si l'éradication de l'illettrisme doit plutôt passer par l'apprentissage de la langue locale écrite ou par la pratique de la lecture reste à discuter.

Parmi les facteurs déterminant le niveau de revenu, la possession d'un titre scolaire ou académique (diplômes, certificats, etc.) est clairement déterminante. Ceci implique l'organisation et le financement d'opportunités d'apprentissage donnant accès à un titre reconnu à l'intention de personnes en âge de travailler qui sont sous-qualifiées. De telles institutions resteraient toujours moins coûteuses que le financement des allocations de chômage.